=

B

193

m

EST 105

E25 EG

200 855

ш

112

XII

=

目

100

18

131

EG\$ \$15

媳



Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT Communauté de communes Terrassonnais Haut Périgord Noir 58 avenue Jean Jaurès 24120 TERRASSON-LAVILLEDIEU

L'an deux mil vingt-cinq, le 20 mars, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des fêtes du Lardin Saint-Lazare, sous la présidence de M. Roland MOULINIER, Vice-Président.

Date de convocation: 12 mars 2025

Nombre de Conseillers Communautaires		
En exercice	58	
Présents	42	
Votants:	44	
Pour:	44	
Contre:	0	
Abstention :	0	

PRÉSENTS:

<u>Titulaires</u>: Sylviane GRANDCHAMP, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie CHANQUOI, , Annie DELAGE, Gaston GRAND, Roland MOULINIER, Daniel BOUTOT, Daniel BARIL, Jean-Pierre VERDIER, Denis ADAMSKI, Francine BOURRA, Nadine PIERSON, Claude SAUTIER, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Philippe COLLAS, Edmond Claude DELPY, Bernard DURAND, Victor MONTEIL, Régine ANGLARD, Dominique BOUSQUET, Jean-Luc BLANCHARD, Nicole DUBREUIL-RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN, Didier CLERJOUX, Josiane LEVISKI, Patricia FLAGEAT, Nicolas DJERBI, Sébastien LUNEAU, Alexandra DUMAS, Patrick DELAUGEAS, Jean BOUSQUET, Frédéric GAUTHIER, Claudine LIARSOU, Coralie DAUBISSE-BOYER, Stéphanie PORTE.

<u>Suppléant</u>: Dominique DURUY représenté par Gilles COZANET, Jacques MIGNOT représenté par Danièle RIBET, Gérard MERCIER représenté par Patrick LEFEBVRE, Mattia TRENTEMONT représentée par Pascale LARUE.

Excusés: Bertrand CAGNIART donne pouvoir à Claude SAUTIER, Caroline VIEIRA CHEVALIER donne pouvoir à Claudine LIARSOU, Patrick GAGNEPAIN, Stéphane ROUDIER, Jean-Michel LAGORSE, Jean-Louis PUJOLS, Élodie REBEYROL, Olivier ROUZIER, Francis AUMETTRE, Jean-Michel LAGORCE, Bernard BEAUDRY, Fabien JAUBERT, Jean-Yves VERGNE, Isabelle DUPUY, Roger LAROUQUIE, Maud MANIERE.

SECRÉTAIRE: Mme Nicole DUBREUIL-RAVIDAT

Objet: Adoption du budget primitif 2025 du BA ASSAINISSEMENT

Vu, les travaux du bureau en date du 12 février 2025 et 13 mars 2025,

Vu, le débat d'orientations budgétaires 2025 et le rapport présenté lors du conseil communautaire du 19 février 2025,

Vu la proposition budgétaire de ce budget annexe,

Le Conseil Communautaire, oui l'exposé du Vice-Président Roland MOULINIER, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DÉCIDE** :

AR Prefecture

024-200041150-20250320-DE2025_0031-DE Reçu Le_28/03/2025_____ **D'ADOPTER** le budget primitif 2025 du budget annexe ASSAINISSEMENT, lequel peut se résumer comme suit :

Libellé	FONCTION	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
Résultats reportés		707 112,67 €	1 188 753,64 €		
Restes à réaliser			356 884,47 €	1 365 754,00 €	
Affectation				179 884,11 €	
Prévision de l'exercice	1 745 000,00 €	1 037 887,33 €	2 469 361,89 €	2 469 361,89 €	
Totaux	1 745 000,00 €	1 745 000,00 €	4 015 000,00 €	4 015 000,00 €	

- DE DETERMINER le niveau de vote : le budget est voté par chapitre en section de fonctionnement et par chapitre et opération en section d'investissement.
- D'AUTORISER le Président à signer tous les actes et documents nécessaires à la mise en application de cette décision.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures. Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu, le 20/03/2025

> Le Président, Dominique BOUSQUET

> > geriasoomans

Communauté de Communes 58 venue Jean Jaurès 24120 Terrasson-Lavilledieu 15 53,80,96 10

Hau Perigord Not

AR Prefecture

024-200041150-20250320-DE2025_003 Reçu le 28/03/2025